



Compte rendu de la rencontre du Comité ad hoc sur la faisabilité d'un parc linéaire à Chelsea, tenue le 18 août 2015 par voie téléphonique

**Présences :** Michel Gravel, Simon Joubarne, Alain Piché, Michel Hébert, Paola Zurro, Marie Danielle Michaud

**Absence :** Yves Béthencourt

### **1- Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé.

### **2- Approbation des minutes de la réunion du 5 août 2015**

Le compte rendu est approuvé conditionnellement à la confirmation de Paola Zurro concernant les modes de financement des travaux.

### **3- Financement de l'étude de faisabilité**

La municipalité sera responsable du devis et appel d'offre qui permettra d'avoir accès à un financement provenant du Fond vert (FV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Le coût prévu de l'étude est de 20 000,00 \$; le Centre local de développement (CLD) finance 25%, le Fond vert jusqu'à 50% et la municipalité a déjà identifié 6 000,00 \$ dans son budget 2015 pour cette étude.

### **4- Finalisation du devis de l'étude**

Discussion sur la mention d'un montant maximal alloué à l'étude dans le devis. Le consensus final est de mentionner un montant de 20 000,00 \$, taxes comprises, ce montant sera utilisé si le FV ne permet pas d'inclure les taxes.

Les ajouts suggérés par Sentiers Chelsea sont intégrés au nouveau devis. Il est également décidé de retenir dans le devis la demande de lister les sources de financement disponibles pour un projet comme le nôtre.

## **5- Échéancier de l'étude**

Le conseil doit voter (séance du 24 août) une résolution permettant de lancer l'appel d'offre.

**Action: Paola vérifiera la nécessité de la résolution puisque le conseil a déjà approuvé un montant dédié à l'étude.**

Il est également décidé que nous inviterons deux firmes (Vélo Québec et AECOM) tel que convenu préalablement.

**Action: Marie Danielle doit valider le nouveau devis avec le CLD.**

Les membres réitèrent leur engagement à maintenir l'échéancier original de fournir un rapport préliminaire à la mi-octobre et un rapport final au début novembre.

## **6- Varia**

Simon Joubarne demande une mise-à-jour concernant l'utilisation de la voie ferrée cet hiver dans le secteur 1. Paola a fait un suivi auprès de la personne responsable mais à sa connaissance aucun document n'est finalisé à ce jour.

Alain Piché mentionne que M. Béthencourt a demandé que l'étude effectuée par des étudiants de l'UQO le printemps dernier sur le corridor ferroviaire à Chelsea soit distribuée aux membres du comité ad hoc. Ce rapport appartient à STC, nous devons donc obtenir l'autorisation pour la diffusion. Il souligne cependant que le rapport ne rencontre pas les standards de qualité scientifique permettant sa diffusion au-delà du comité.

## **7- Prochaine réunion**

La prochaine réunion sera dédiée à l'analyse des soumissions. Marie Danielle nous fera parvenir un courriel d'invitation lorsque cette date sera connue.